



CTL du 21 novembre 2013

Déclaration Liminaire de la CGT Finances Publiques.

Monsieur le Président,

Perpétuelles suppressions d'emplois, gel des salaires et du point d'indice dans la Fonction Publique, nouvelles attaques contre les retraites, remises en cause des statuts particuliers, développement de la mobilité interministérielle, dégradations incessantes des conditions de vie au travail, absence de dialogue social, provocation et mépris des OS devenues monnaie courante dans les instances paritaires, pour toutes ces raisons les agents de tous les services répondent par un ras le bol général .

A la DGFIP comme partout ailleurs, il y en a marre. !!!

Quelques exemples qui conforteront nos propos.

Le rapport PECHEUR : ce rapport pointe deux obstacles à la mobilité : les statuts et les rémunérations qui y sont attachés.

Les statuts particuliers attachés aux catégories A, B et C, la mobilité des fonctionnaires et les rémunérations propres aux différentes directions sont visés, dans un contexte de mise en place de la MAP (modernisation de l'action publique) et d'austérité budgétaire (gel du point d'indice, 1988 suppressions d'emplois à la DGFIP, réduction drastique des dotations budgétaires...).

C'est aussi l'avant-projet de décret présenté aux organisations syndicales de la fonction publique qui prévoit la mise en place d'un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, de l'expertise et de l'engagement professionnel dans la fonction publique de l'État (IFEFP).

Ce régime aurait vocation à se substituer aux primes et indemnités particulières des ministères. L'IFEFP ne serait qu'identique à la prime de fonction et de résultat (PFR) mise en place par le précédent gouvernement et que Madame LEBRANCHU actuelle ministre de la fonction publique avait condamné et s'était engagée à supprimer.

De qui se fout-on ? Nous ne sommes pas dupes !

L'IFEFP tombe à point nommé pour niveler par le bas et individualiser les primes attachées aux statuts particuliers et réintroduire ainsi la modularité des rémunérations chassée par le conflit de 1989.

La réponse récemment apportée par la Direction générale aux revendications des agents des centres d'encaissements apporte une preuve supplémentaire et indéniable de cette volonté gouvernementale.

Le projet gouvernemental sur la question indemnitaire des fonctionnaires d' état est bien aujourd'hui à l'ordre du jour, les primes et indemnités rattachées aux statuts de la DGFIP sont donc bien menacées.

Parallèlement et dans le cadre de la MAP, la mise en place de la démarche stratégique nous dévoile les premières actions qui ont été mises en œuvre dans les SIE.

Au motif du développement du numérique, prétendue solution aux milliers de suppressions d'emplois subits, la mise en place de postes informatiques dédiés aux accueils des nouveaux télédéclarants professionnels est une fois de plus une véritable provocation. En effet dans les SIE déjà sous tension, les collègues se trouvent ainsi chargés d'une mission supplémentaire de « tuteur direct » auprès des professionnels pour l'établissement de l'e-déclaration qui risque de les mettre en porte à faux dans leurs missions de saisies, de contrôle et de recouvrement.

De ce dispositif, la CGT en exige tout simplement l'abandon.

Alors que sur l'ensemble des sujets généraux abordés lors du CTR du 7 novembre 2013, les réponses de l'administration se sont limitées à des déclarations laconiques, Alors que la CGT condamnait comme l'ensemble des organisations syndicales l'absence de monsieur Bruno BEZARD à ce CTR relatif au dialogue social, il est logique de comprendre pourquoi la CGT a décliné toute participation au récent groupe de travail en vue de créer un « pseudo » baromètre social.

Depuis plusieurs années, les discussions sont engagées avec l'administration sur le dossier « conditions de vie au travail ». Des instruments de mesure et de prévention ont déjà été mis en place qui permettent de percevoir la réalité de la vie au travail (DUERP, Tableau de veille social, EDD...). Par ailleurs, au niveau local, de nombreuses sections syndicales ont élaboré des questionnaires en direction des agents.

Le mal être au travail est un phénomène avéré et croissant qui touche toutes les catégories, comme le pointe un rapport des médecins de « prévention » du Ministère de l'Économie et des Finances dont la presse vient de faire état. Les suicides ou tentatives, les pathologies liées au stress, les multiples expressions de souffrance au travail de la part d'agents sont révélateurs de la dégradation des conditions de vie au travail.

Si la CGT a toujours considéré utiles des instruments de mesure, elle n'a cessé de dire qu'ils n'avaient de sens que dans l'objectif réel d'un changement d'orientation permettant aux agents d'accomplir toutes leurs missions dans de bonnes conditions.

Force est de constater que c'est le chemin inverse que continue à prendre la Direction Générale en poursuivant sa politique de réduction d'effectifs, de réformes et de restructurations régressives qui sont au cœur de la démarche stratégique.

A quoi sert de multiplier les thermomètres quand on se refuse à soigner le malade ?

L'affichage a des limites qui sont aujourd'hui largement atteintes.

Autre provocation, la mise en place des 22 000 micros ordinateurs tant vantés par la direction générale, postes de travail équipés de Windows 7 et qui devaient être installés immédiatement, hormis que BERCY avait ignoré que certaines applications du réseau ne fonctionneraient pas avec ce nouveau système d'exploitation.

Même CHORUS, nouveau né des applications y est allergique.

En plus de cette maladresse, les équipes chargées de ces installations qui doivent être faites sans délais, connaissent sur ce point précis une pression statistique dans le suivi de leur action.

L'énervement, le flicage et la pression dans les temps d'intervention sont de plus en plus ressenties.

Ils en ont Ras le bol, eux aussi !!!

LA CGT FINANCES PUBLIQUES EXIGE : la tenue des engagements arrachés, grâce aux luttes DGFIP, de non application de toutes formes déguisées de la PFR (prime de fonction et de résultat) dont le but est bien de tirer vers le bas les rémunérations !

LA CGT FINANCES PUBLIQUES REVENDIQUE : le respect des droits et garanties statutaires des agents (promotion, mutation, carrière...).

Enfin, considérant le rôle spécifique de notre administration comme pilier des politiques de développement économique et de progrès social, la CGT Finances Publiques se prononce pour un plan d'urgence en faveur de l'emploi, des rémunérations et des conditions de vie au travail !

La CGT Finances Publiques, avec les agents, continuera à agir pour que la vie au travail ne soit pas synonyme de difficultés et de souffrances, pour gagner des améliorations concrètes... et pour que la Direction générale dépasse la stratégie du thermomètre. Cela commence d'ores et déjà par répondre aux revendications sur l'emploi et les moyens nécessaires à l'exercice des missions.

Concernant l'ordre du jour de ce comité local la CGT Finances Publiques exige un vote sur la réorganisation de la mission juridictionnelle, expérimentation qui impactera à court et moyen terme les missions de nos collègues chargés du contentieux juridictionnel.

Les élus CGT Finances Publiques

Patrice STAWSKI

René QUIDE